

BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux
Prix annuel de l'abonnement: 12 NF

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 267 3 Mars 1960

ARBRES FRUITIERS (voir **liste de produits au verso**)

TAVELURE DU POIRIER (avis d'alerte)- Les effets conjugués **d'une forte avance de la végétation et de la présence d'assez nombreuses formations conidiennes sur les rameaux rendent les premières contaminations** possibles dès la première période tiède et **humide.**

Un premier traitement est conseillé dès l'éclatement des bourgeons au stade C3 de Fleckinger. Il intéresse particulièrement les régions méridionales de la Circonscription.

OIDIUM DU POMMIER (Informations) - La première application contre cette maladie, dans les plantations où elle a gravement sévi ces dernières années, devra être effectuée peu de temps avant l'apparition des parties vertes au sommet des bourgeons (stade B).

MONILIA SUR ARBRES FRUITIERS A NOYAUX (Informations) - Du fait de la poussée de la végétation consécutive aux chaleurs anormales de la semaine écoulée et en raison du lessivage des traitements par les fortes pluies répétées de février, un nouveau traitement devra être appliqué d'urgence, notamment sur abricotier.

ANTHONOME DU POMMIER (avis d'alerte) - La rentrée en activité de cet insecte est imminente, et elle coïncidera avec l'apparition des stades sensibles des boutons floraux.

Le traitement devra être appliqué sur les diverses variétés au fur et à mesure de leur arrivée au stade C (bourgeon blanc).

XYLEBORE (avis d'alerte) sur toutes essences.

Les températures favorables aux sorties de cet insecte ont déjà été dépassées fin février mais pendant un temps trop court pour qu'il ait pu avoir une activité. Mais dès que la température à l'ombre dépassera à nouveau 19° des sorties plus prolongées seront possibles et l'application d'un premier traitement sera alors nécessaire.

TEIGNE DU CERISIER (avis d'alerte) - Un traitement devra être appliqué dès apparition du bouton floral (stades C à D de Baggiolini).

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYIE DE LA LAVANDE (avis d'alerte: bassins de la Drôme, du Roubion et de l'Ardèche)

Cet insecte cause depuis plusieurs années des dégâts sensibles sur les nouvelles lavanderaies du sud de la région. Les plantes ne produisent plus de pousses à l'approche de la floraison, ou bien les pousses se développent mal, feuilles et inflorescence jaunissent et se dessèchent.

Les sorties de la petite mouche responsable de ces dommanges s'échelonnent de fin février à début avril, mais sa plus grande activité se place en général en mars.

Sur les lavanderaies des localités atteintes les années précédentes, on appliquera dès réception de ce bulletin un poudrage avec un produit à 10% de D.D.T. à raison de 20 à 45 kg de poudre à l'hectare, suivant l'âge des touffes, en visant spécialement la base des tiges. Ce traitement devra être renouvelé entre le 20 et le 25 mars.

De cette technique, dont une première mise au point a été l'oeuvre de l'Institut National de la Recherche Agronomique au cours de ces dernières campagnes, on

P269

ne doit cependant pas attendre dès cette année une efficacité absolument totale. De nombreuses observations sont encore à faire pour en améliorer les résultats.

LA LUTTE CHIMIQUE CONTRE LES VERS BLANCS ET LES VERS "FIL DE FER" (renseignements d'ordre général)

La lutte chimique vise dans ce cas les jeunes larves de Vers blancs; c'est la méthode de traitement la plus rationnelle. Le traitement doit être effectué de préférence au printemps ou à l'automne de l'année du vol des hannetons, à ce stade les jeunes larves sont plus sensibles aux insecticides.

Contre les vers Fil de Fer ou larves du Taupin, les périodes de traitement doivent correspondre aux périodes d'activité superficielle des larves, c'est à dire à l'automne ou au printemps.

Les insecticides utilisés en poudrage pourront être employés seuls ou mélangés à un engrais et épandus comme ceux-ci et seront enterrés par une opération culturale superficielle. Ces insecticides peuvent également être utilisés en arrosage ou au cours d'un purinage, dans ce cas la quantité de matière active apportée à l'Ha doit être respectée.

Le traitement généralisé du sol sera pratiqué en cas de forte infestation, en cas d'infestation moyenne il est préférable de traiter par bandes afin d'assurer uniquement la protection des plants et d'éviter une répercussion trop importante sur la faune du sol. Dans le cas de faible infestation la désinfection des semences est généralement suffisante.

Doses d'emploi en matière active pour le traitement généralisé d'un Ha.

H.C.H.	15 kg	Parathion	10 kg
Lindane	1 kg 500	Aldrine	4 kg
Chlordane	8 kg	Heptachlore	3 kg

L'utilisation de l'H.C.H. est interdite dans tous les terrains susceptibles de porter des plantes racines ou tubercules.

PRODUITS A UTILISER POUR LES TRAITEMENTS CI-DESSUS

TAVELURE

Produits cupriques à 250gr/hl de cuivre	Zinèbe à 200gr/hl de mat. act.
Bouillie sulfocalcique (dose indiquée)	Captane à 150gr/hl " "
Dichloronaphtoquinone à 50gr/hl de mat.act.	Zirame à 180 gr/hl " "
Thiocyanodinitrobenzène à 135gr/hl " "	Thirame à 200gr/hl " "

ou soufre micronisé mouillable à 600gr/hl de soufre pur.

OIDIUM: soufre micronisé ou soufre dispersé à 600gr/hl de soufre pur
Bouillie sulfocalcique (dose indiquée) - dinitrophenylcrotonate à 25gr/hl de m.a.

MONILIA: produits cupriques à 250gr/hl de cuivre-métal

ANTHONOME DU POMMIER: lindane à 12gr/hl de mat.act.
D.D.T. ou H.C.H. à 100gr/hl de mat.act.

XYLEBORE: D.D.T. ou H.C.H. à double dose - parathion ou oléoparathion à 30gr/hl de mat. act. si la température dépasse 18°

TEIGNE DU CERISIER: D.D.T. - oléoparathion ou oléomalathion à température supérieure à 18° .

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Additif au bulletin N° 257 du 3 mars 1960

TEIGNE DU CERISIER

Les produits à base de colorants nitrés ou d'huiles de pétrole jaunes (huile + colorant) peuvent être utilisés avec succès jusqu'au stade C de Baggiolini (apparition des boutons floraux au sommet du bourgeon éclaté). Au delà de ce stade on utilisera seulement les oléoparathions ou oléomalathions.